AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SYNDICAT MIXTE DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL

portant ouverture d'une enquête publique unique présentée par le président du syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA) préalable à l'autorisation environnementale au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement, à la déclaration d'intérêt général et à l'instauration de servitudes d'utilité publique de sur-inondation pour le compte de la commune de Saint-Laurent-Les-Tours en vue de l'aménagement du bassin de sur-inondation de Fontvieille sur la commune de Saint-Laurent-Les-Tours

Par arrêté n° E-2022– 334 du 1er décembre 2022, une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **mardi 03 janvier 2023 à 9h00 au jeudi 2 février 2023 à 17h00 inclus**.
À l'issue de l'enquête publique, la préfète du Lot statuera par arrêté sur le caractère d'intérêt général et la décision d'autorisation de l'opération au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.
La préfète du Lot pourra, par arrêté, instituer au profit de la commune de Saint-Laurent-Les-Tours une servitude d'utilité publique de sur-inondation.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments des dossiers d'enquête publique comprenant les informations environnementales relatives au projet sont consultables :

– sur le site Internet des services de l'État du Lot (https://www.lot.gouv.fr/bassin-fontvieille-st-laurent-les-tours-a13926.html), sur le site du SMDMCA (https://www.smdmca.fr), ainsi que celui de CAUVALDOR (https://www.cauvaldor.fr) ;

– sur support papier, en mairie de Saint-Laurent-Les-Tours, 1151, avenue Jean Lurçat (46 400), siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

– sur un poste informatique en mairie de Saint-Laurent-Les-Tours.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent également être adressées par écrit à Madame le commissaire-enquêteur avec la mention « Bassin sur-inondation Fontvieille » à la mairie de Saint-Laurent-Les-Tours. Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
Le public pourra également formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : epbassinfontvieille@gmail.com

L'ensemble des observations (écrites ou sous forme numérique) ou propositions seront consultables par le public sur le site Internet de l'État dans les meilleurs délais.

Mme Monique SERRES, commissaire enquêteur, recevra les observations du public en mairie de Saint-Laurent-Les-Tours selon le calendrier suivant :

Dates	Heures
mardi 3 janvier 2023	09h – 12 h
mercredi 11 janvier 2023	15 h – 18 h
samedi 21 janvier 2023	09 h – 12 h
Jeudi 02 février 2023	14 h – 17 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, en mairie de Saint-Laurent-Les-Tours et sur les sites Internet des services de l'État du Lot (https://www.lot.gouv.fr/bassin-fontvieille-st-laurent-les-tours-a13926.html) ainsi que ceux du SMDMCA et de CAUVALDOR pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information technique peut être demandée à Madame Barbara ANNETT, chargée de mission GEMAPI par téléphone (05 65 32 27 38) ou par courriel (b.annett@smdmca.fr).

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval SMDMCA
Bureaux : Château Neuf - 46600 CREYSSE
Courriel : contact@smdmca.fr / Tél : 05.65.32.27.38